Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep Marie-Victorin

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep Marie-Victorin a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

D'une façon générale, au cours des années d'application du plan, de 2000 à 2002, les taux ventilés de réussite des cours et le taux global s'améliorent; on note une hausse importante du pourcentage d'élèves ayant réussi la totalité des cours (de 12 points); le taux global de cours réussis augmente également de façon importante (de 5 points). Toutefois, le pourcentage d'élèves ayant échoué tous leurs cours ne diminue pas de façon significative.

La réinscription au troisième trimestre

Par rapport aux années de référence, le taux global de réinscription est légèrement supérieur pour les cohortes 2000 et 2001; il en va de même pour les programmes ciblés par le ministre de l'Éducation[1], sauf pour *Sciences humaines* où les taux de 2000 et 2001 sont nettement plus élevés que pour les 2 années précédentes et sauf pour *Techniques d'éducation à l'enfance* où ils sont inférieurs. Quant aux cinq programmes ciblés par le Collège, notons, en *Design d'intérieur* et en *Techniques de travail social*, une diminution significative du taux de réinscription des cohortes de 2000 et 2001 par rapport aux deux précédentes. Bref, pour les programmes ciblés, les programmes de type préuniversitaire connaissent des hausses supérieures à la moyenne générale de réinscription du Collège; les programmes de type technique connaissent soit une faible augmentation soit une diminution pouvant être assez forte.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. On relève tout de même une constante augmentation des taux de diplomation, particulièrement dans le cas de la diplomation deux ans après la durée prévue des études.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège considère que son plan d'aide à la réussite a porté fruit : selon lui, la progression des taux de réussite des cours à la première session, de réinscription au troisième trimestre et de diplomation en fait foi. Dans son prochain plan, il veut accorder une plus grande importance à la persévérance aux études.

---

1. Parmi ces programmes ciblés, le Collège offrait les suivants : *Sciences humaines*, *Techniques d'éducation à l'enfance*, *Techniques de l'informatique* ainsi que la *Session d'accueil et intégration*.

La Commission constate les progrès qu'ont connus les élèves du Collège; ils constituent, pour le Collège, un encouragement qui l'incite à poursuivre ses efforts dans l'élaboration et l'application de mesures d'aide et particulièrement à augmenter la réussite au premier trimestre et la persévérance aux études. Le Collège devrait en outre se préoccuper des programmes dont les élèves obtiennent des résultats inquiétants; il se propose, d'ailleurs, d'approfondir ses analyses de la réussite des cours et de la persévérance aux études.

La mise en œuvre

Le Collège a réalisé plus de 75 % des mesures de son plan et plusieurs autres sont en voie de réalisation. Il n'a annulé qu'une seule mesure pour la remplacer par une autre ayant des applications plus pratiques. Puisqu'il entend maintenir, dans son prochain plan, son approche systémique de la réussite[2], on peut considérer qu'elle constitue au yeux du Collège un point fort de sa mise en œuvre comme peut l'être le processus de recherche-action sur laquelle il a fondé sa démarche. Il entend être plus méthodique dans le choix des mesures qu'il mettra en place; il complète le développement de son système d'information sur le suivi des programmes et de la réussite et veut l'implanter au cours de l'année qui vient, ce qui devrait lui permettre de pousser plus loin l'analyse des indicateurs de réussite ou du cheminement scolaire de ses élèves. La Commission incite le Collège à donner suite à ses intentions.

L'efficacité des mesures

Le Collège a particulièrement évalué huit mesures; pour chacune d'elles, il a établi une fiche de suivi comprenant les objectifs à atteindre, la clientèle visée, le nombre d'élèves touchés et leur satisfaction à l'égard de l'aide offerte; la fiche permet de vérifier l'atteinte des objectifs, de conclure à l'abolition ou au maintien de la mesure, avec ou sans modification.

Les quatre mesures que la Commission demandait de considérer font partie des mesures évaluées. Compte tenu des programmes offerts par le Collège, l'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques n'a touché qu'un petit nombre d'élèves; le Collège n'a pas l'intention de maintenir cette mesure sinon que l'aspect du choix de carrière serait

---

2. Selon cette orientation, « *les actions visant la réussite scolaire et éducative des étudiants ne peuvent être dissociées des actions institutionnelles menées dans le cadre de notre gestion intégrée des programmes* » (Cégep Marie-Victorin, *Bilan du plan institutionnel de réussite éducative, 2000-2003, p. 9*).

intégré aux mesures reliées à l'orientation professionnelle. Soixante pour cent des élèves qui ont signé un contrat découlant du règlement sur la réussite ont respecté leur engagement; en 2002-2003, un enseignant a assumé un tutorat auprès de ces élèves; le Collège est persuadé que sans encadrement des élèves, cette mesure est insuffisante en soi; bien qu'il maintienne cette mesure, il veut revoir la façon d'assurer l'encadrement des élèves. Le tutorat par les pairs est principalement pratiqué dans le cadre des activités du centre d'aide en français; les tuteurs comme les élèves aidés apprécient cette mesure très populaire; le Collège veut augmenter le nombre de tuteurs afin de répondre à la demande d'aide. Outre le centre d'aide en français, il existe au Collège des centres d'aide en philosophie, en langues, en sciences créés par les départements mais le Collège ne dispose d'aucune donnée sur la fréquentation de ces centres ni sur la satisfaction de leurs usagers; quant au centre d'aide en français, il offre divers services en plus de celui du tutorat; la croissance de la demande est telle que le Collège, dans son prochain plan, devra se donner une stratégie globale d'aide en français afin de mieux cibler les élèves ayant besoin de soutien individuel.

Selon le Collège, son plan lui a permis d'améliorer la réussite de ses élèves et l'un des principaux facteurs de ce succès réside dans la mobilisation institutionnelle autour de la réussite qu'il a suscitée. Les mesures qui satisfont davantage les élèves s'appuient sur une intervention personnalisée, notamment comme le tutorat par les pairs.

Par le bilan qu'il dresse de son plan de réussite et de l'application qu'il en a faite, le Collège a pu établir les principaux indicateurs auxquels il doit principalement consacrer ses efforts; il relève certaines problématiques qu'il lui faut résoudre pour accroître l'efficacité de ses interventions (gestion des ressources disponibles dans un contexte de forte demande d'encadrement personnalisé; choix des mesures d'aide en fonction des besoins révélés par de nouvelles analyses). C'est pourquoi la Commission reconnaît l'utilité de l'évaluation que le Collège a faite de son plan institutionnel de réussite éducative; le Collège pourrait enrichir son examen de critères d'efficacité afin de pouvoir mesurer les progrès que les moyens mis en place dans son plan d'aide permettent de réaliser.

Conclusion

Au Cégep Marie-Victorin, la plupart des indicateurs de réussite ont progressé mais plutôt faiblement; le nombre d'élèves échouant tous leurs cours demeure important alors que le taux de réussite global des cours augmente; dans certains programmes, le taux de réinscription des élèves est bien en-dessous de la moyenne de l'ensemble de la cohorte. La progression des indicateurs étant encore fragile, le Collège doit poursuivre ses efforts pour augmenter particulièrement la réussite à la première session et la réinscription au troisième trimestre.

Le Collège a réalisé la plus grande partie de son plan d'aide à la réussite et est en train de le compléter; il a suscité la mobilisation institutionnelle autour de ce plan de réussite éducative; le bilan qu'il tire de ce plan et de son application lui permet de faire ressortir plusieurs éléments qui lui seront utiles lors de la conception de son prochain plan d'aide.

La Commission incite le Collège à finaliser le développement de son système d'information sur le suivi des programmes et de la réussite et à l'implanter; l'exploitation qu'il en fera devrait l'amener à enrichir et à actualiser ses analyses des indicateurs de réussite et du cheminement scolaire de ses élèves, lesquelles analyses l'aideront à déterminer avec plus de méthode les mesures à mettre en place pour favoriser cette réussite. Le Collège devrait également développer des outils lui permettant de mesurer le plus adéquatement possible l'effet de certaines mesures sur la réussite ou la diplomation. Enfin, la Commission engage le Collège à s'assurer que ses enseignants bénéficient, selon les besoins, du perfectionnement pédagogique que l'évaluation de l'enseignement pourrait faire ressortir.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche